

VIKTORIA INVEST

Société Anonyme au capital de 14.234.997,50 Euros
48, Avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
RCS Paris B 602 036 782

Paris, le 12 décembre 2018

VIKTORIA INVEST ANNONCE LA REALISATION D'UNE AUGMENTATION DE CAPITAL SURSOUSCRITE, SANS DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES, POUR UN MONTANT DE 3,15 M€

VIKTORIA INVEST (la « Société » ou « VIKTORIA INVEST ») annonce le succès de son opération d'augmentation de capital d'un montant total de 3.150.676,68 euros dont un montant nominal de 2.372.497,50 euros et une prime d'émission de 778.179,18 euros (367.469 actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la société et 581.530 actions nouvelles intégralement libérées en numéraire), par émission de 948.999 actions nouvelles (les « Actions »), dont le principe avait été annoncé dans ses communiqués des 27 et 29 novembre 2018.

La transaction a été largement sursouscrite et démontre l'intérêt des investisseurs pour la société VIKTORIA INVEST nonobstant les facteurs de risque identifiés.

Cette augmentation de capital va permettre à VIKTORIA INVEST de solidifier sa stratégie d'investissement autour de deux axes : accompagnement actionnarial et financier de PME cotées et d'ETI, et investissement immobilier créateur de ressources financières régulières (investissement au Pérou notamment)

« Le succès de cette opération s'inscrit parfaitement dans notre dynamique de croissance. L'apport de cette augmentation de capital, l'équipe de direction en place et le soutien de nos actionnaires de référence, vont permettre à VIKTORIA INVEST d'accélérer son retour à la croissance. Je remercie chaleureusement tous les investisseurs qui nous accordent leur confiance dans cette formidable aventure ».

Valéry LE HELLOCO, Président

Une étape importante pour VIKTORIA INVEST

La Société a placé 948.999 Actions d'une valeur nominale unitaire de 2,5 euros, au prix unitaire de 3,32 euros, prime d'émission incluse, pour un montant total de 3.150.676,68 euros, représentant 19,99% du capital social avant opération, dans le respect des dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce.

Le prix d'émission des actions nouvelles a été de 3,32 € par action, fixé sur la base de la moyenne, pondérée par les volumes, des trois cours de clôture de l'action VIKTORIA INVEST précédant la fixation du prix d'émission qui ressort à 3,493 €, soit avec une décote de 5% sur cette moyenne.

L'augmentation de capital a été réalisée sans droit préférentiel de souscription ni délai de priorité de souscription des actionnaires en vertu de la cinquième résolution de l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 décembre 2016.

Conformément aux dispositions de l'article 211-3 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, l'offre des Actions de la Société dans le cadre de cette augmentation de capital, n'a pas donné lieu à un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.

Conformément à l'Avertissement porté à la connaissance des investisseurs dans son Communiqué du 29 novembre 2018, la Société a été contrainte de défendre devant le Juge des référés du Tribunal de Commerce de Paris, la parfaite régularité de l'opération en cours, sur une nouvelle attaque judiciaire de Monsieur Guy WYSER-PRATTE et de ses divers véhicules d'investissements. Le mardi 11 décembre 2018, le Juge des référés a débouté les parties de leurs demandes et a « *condamné solidairement Monsieur WYSER-PRATTE et la société de droit américain WYSER-PRATTE MANAGEMENT CO Inc, agissant au nom et pour le compte de la société de droit américain BEDFORD PROPERTY Inc et de la société de droit des Iles Caïmans EURO PARTNERS ARBITRAGE FUND Ltd aux entiers dépens de l'instance* ».

Les Actions portent jouissance courante et sont admises aux négociations sur le marché Euronext Paris, sur la même ligne de cotation que les actions existantes, sous le code ISIN FR0010263202 - PAR. Le règlement-livraison est intervenu le 12 décembre 2018.

Enfin, post réalisation de l'augmentation de capital, le capital social de la Société est, de ce fait, porté de 11.862.500€ à 14.234.997,50 €.

A propos du Groupe VIKTORIA INVEST

Fondé en 1928 sous la dénomination Electricité et Eaux de Madagascar, le Groupe VIKTORIA INVEST détient des participations dans diverses entreprises en France et à l'étranger dont notamment la Société Anonyme Immobilière Parisienne de la Perle et des Pierres Précieuse - SAIP, la SNC Paris Croix des Petits Champs, la SARL Les Vergers. VIKTORIA INVEST détient en outre une participation dans Gascogne (15,98 %) qui en fait un des plus gros actionnaires de cette société cotée sur Euro List C, et une participation dans la Société Française de Casinos - SFC (10%).

VIKTORIA INVEST, holding financier diversifié (hôtellerie, immobilier, papier, casinos) est coté sur le marché Euro List C de Nyse Euronext Paris.